

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Maar hij (Winnetou) zwoer een dure eed » (« Mais il jura un serment coûteux = il avait juré quelque chose qui allait lui coûter cher »).

On y trouve notamment la forme verbale « **ZWOER** », O.V.T. (ou prétérit) provenant de l'infinitif « **ZWEREN** », qui fait l'objet des « **temps primitifs** » des verbes dits « forts ». Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « **temps primitifs** » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé :

<http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit>

Dans le complément « een dure eed », « **DUUR** » est utilisé comme adjectif épithète, se place donc devant le nom et, pour s'accorder, prend la terminaison majoritaire « E » (devant noms masculin, féminin et neutre au singulier ainsi que masculin, féminin ou neutre au pluriel). Attention à la modification orthographique : dans la mesure où l'on rajoute un « E » derrière une consonne finale unique (ici « R »), si l'on a affaire à une double voyelle, cela entraîne la disparition d'une des deux voyelles identiques (ici « U ») devant cette même consonne : « DUUR » + « E » - « U » = « dUrE ».



© Standaard Uitgeverij Studio Vandersteen Karl May De duivelskop

© 2016, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. **Autres exemples** à <http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen>